

Mémorial ACTe, géomètre-expert, président...
Bâti par des entreprises locales, l'édifice a été inauguré par François Hollande



GEOMETRIE

Des hommes, des espaces, des experts

Mémorial ACTe
Inauguration du Mémorial ACTe
Pointe-à-Pitre • Dimanche 10

LA POSTE



Accessibilité
**Encore
un effort !**

Nouvelle échéance pour les établissements
recevant du public

L'Etat acquiert la dune du Pilat
150 propriétaires du site vont devoir être expropriés





PHOTOS CAB. DELAHOUSSE

Mémorial ACTe

Dédié à la mémoire de la traite et de l'esclavage, le Mémorial ACTe se veut aussi un lieu d'appropriation de son histoire par la population guadeloupéenne. Plusieurs entreprises locales, dont un cabinet de géomètre-expert, ont été associées à ce chantier d'une envergure exceptionnelle pour l'île.

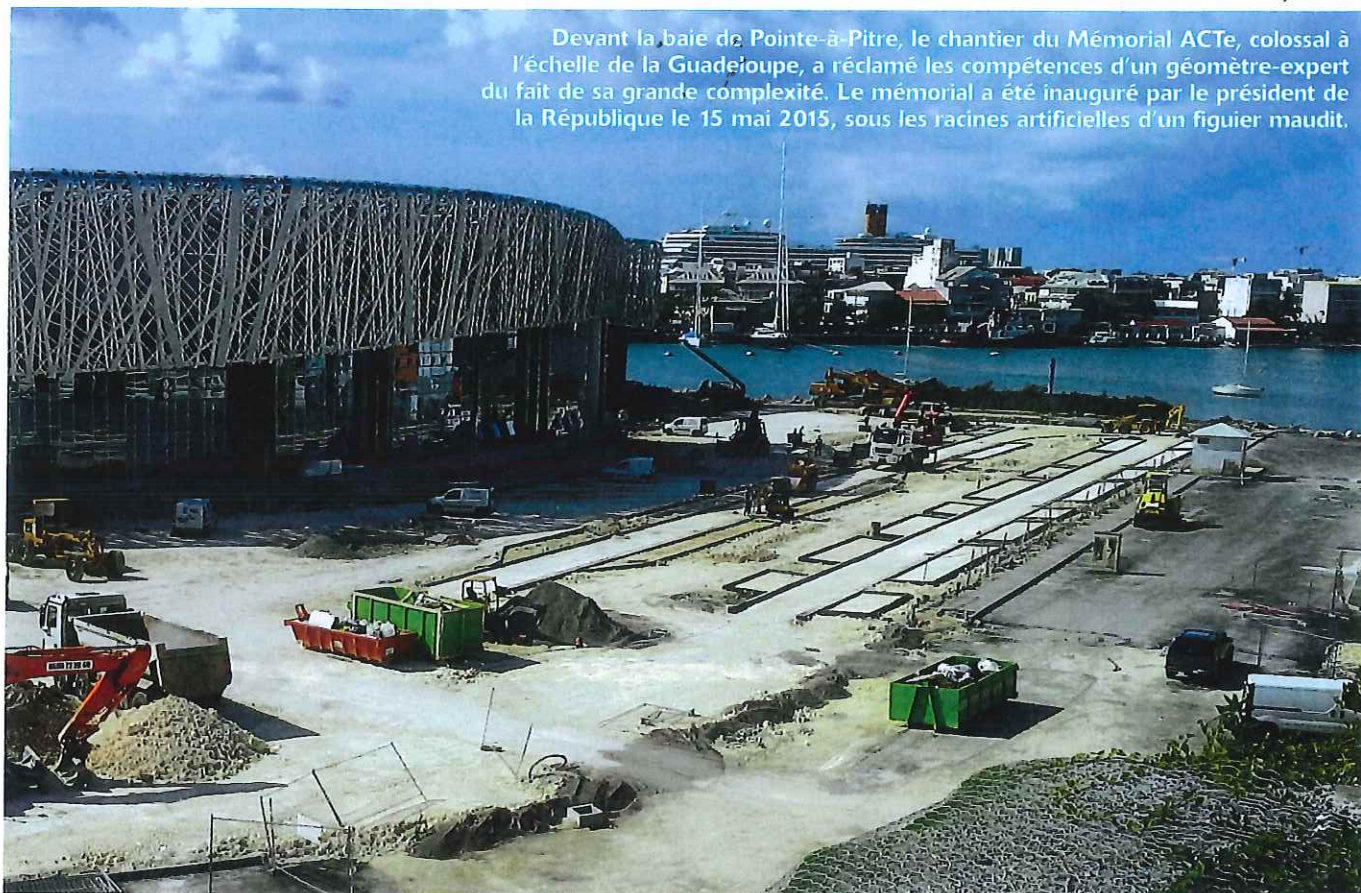
MARIELLE MAYO

Inauguré par François Hollande le 10 mai 2015, le Mémorial ACTe, « centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite et de l'esclavage », a suscité bien des passions dès l'origine du projet. Edifié en front de mer, sur le site hautement symbolique de l'ancienne usine sucrière Darboussier où l'on pratiquait encore le travail forcé au XIX^e siècle, le monument qui se déploie sur 240 m de long est spectaculaire. « *Le Mémorial ACTe a été conçu et bâti pour tenter de panser, voire de refermer les blessures de l'Histoire* », rappelait Victorin Lurel, président de la région Guadeloupe dans une allocution prononcée lors de l'inauguration. Le geste architectural fort se veut à la mesure de cette ambition et, de l'avis général, la réalisation est une réussite, même si le coût du projet, estimé à 83 millions

d'euros, a fait débat sur ce territoire en butte à d'importantes difficultés économiques, où le tourisme est loin d'être florissant... Quoiqu'il en soit, le chantier a représenté une belle opportunité pour les entreprises locales qui y ont été associées, parmi lesquelles le cabinet de géomètre-expert Rémy Delahousse.

Lors du concours international lancé en 2007, deux agences locales d'architectures avaient à cœur de remporter le concours. Leur implication a payé puisque, parmi vingt-sept candidats à l'international, l'équipe emmenée par l'atelier d'architecture BMC (Jean-Michel Mocka-Célestine et Pascal Berthelot, ce dernier étant mandataire du projet) et l'Atelier Doré Marton (Mikaël Marton et Fabien Doré) a su imposer sa vision, devant un candidat parisien et un Allemand. Les architectes

Devant la baie de Pointe-à-Pitre, le chantier du Mémorial ACTE, colossal à l'échelle de la Guadeloupe, a réclamé les compétences d'un géomètre-expert du fait de sa grande complexité. Le mémorial a été inauguré par le président de la République le 15 mai 2015, sous les racines artificielles d'un figuier maudit.



et actions locales



ont choisi un parti pris esthétique hautement symbolique : *silver roots on a black box*, « des racines d'argent sur une boîte noire ». La résille argentée qui protège le bâtiment principal en granit noir s'inspire des racines aériennes du figuier maudit emblématique de l'île, dont l'entrelacs luxuriant peut se développer sur des distances considérables, évoquant tout à la fois la quête d'un passé fondateur et l'élan vers le futur. La réalisation a été confiée à un groupement d'entreprises ayant pour mandataire la société guadeloupéenne ICM (Ingénierie constructions modernes), chargée du gros œuvre. Attributaire du marché public devant d'importantes entreprises métropolitaines, celle-ci affiche une légitime fierté. « Nous avons su trouver sur place un personnel qualifié recruté localement.

Malgré les contraintes et le scepticisme de certains, nous rivé ! », proclame un récent message de remerciement à ses ouvriers. Débuté en mars 2013, le chantier, totalisant une surface bâtie de 7 800 m² sur une emprise de 1,2 ha, s'est en effet avéré d'une ampleur et d'une technicité plutôt inhabituelles. « Nous travaillons notamment sur des lycées, des collèges ou encore des stations d'épuration, des bâtiments qui n'atteignent pas un tel niveau de complexité », explique Valéry Fährasmann, le conducteur principal de travaux. Les contraintes du site ainsi que la forme du bâtiment ont nécessité la mise en œuvre des solutions innovantes pour l'ouvrage en béton, d'autant que des délais serrés étaient imposés pour rattraper le retard pris en amont. « Surtout, il fallait tenir compte des nombreux éléments qui venaient »

►► *s'ancrer sur le béton. Le travail de nombreux corps d'états dépendait de la qualité du gros œuvre, explique Valéry Farhasmane. Nous n'avions pas le droit à l'erreur ! C'est pourquoi nous avons choisi de faire appel à un géomètre-expert.* » C'est naturellement qu'il a pensé au cabinet Rémy Delahousse, les deux entreprises étant installées à Baie-Mahault, au centre de l'île.

« Le conducteur des travaux m'a contacté au printemps 2013, au début de l'opération », explique Rémy Delahousse. Créé en 1991, le cabinet, qui emploie quatre collaborateurs, intervient le plus souvent sur des missions classiques (bornage, relevés et plans topographiques, expertise immobilière, etc.), les travaux fonciers représentant 40 % de son activité.

Rôle clé : préparer le positionnement

« Nous ne répondons pas à de gros marchés et, à l'origine, nous n'avions pas vocation à nous spécialiser. Mais sur une île, il faut s'adapter : le travail est assez varié, explique le géomètre-expert. C'est ainsi que nous avons été amenés à collaborer à des projets d'envergure nécessitant des implantations de haute précision, comme la construction du théâtre l'Artchipel dans le quartier du champ d'Arbaud, la construction de la nouvelle tour de contrôle ou plus récemment la reconstruction de la centrale EDF de Jarry. Cependant, le chantier du Mémorial ACTe était techniquement plus difficile. Une précision inférieure au centimètre était exigée après la mise en place des ancrages sur les deux bâtiments, mais également sur toute la longueur de la passerelle les reliant au morne voisin. »

Le professionnel n'imaginait pourtant pas qu'il serait sollicité pendant pratiquement toute la durée des travaux, jusqu'en décembre 2014. L'entreprise de gros œuvre était en effet confrontée à différents problèmes. Ainsi, la localisation du projet dans une zone gagnée sur la mer – les études géotechniques ont notamment mis en évidence la présence de matériaux tuffeux de remblai directement posés sur le fond marin –, qui plus est exposée à une forte sismicité, aux intempéries et aux inon-

Livrée déjà montée, la passerelle (à droite) devait venir reposer sur de fines piles et se raccorder précisément à la culée en tête de talus. Face à de tels défis, la responsabilité du géomètre-expert est considérable.



PHOTOS CAB. DELAHOUSSE

dations, imposait d'accorder un soin particulier aux fondations. En première approche, les ouvrages avaient été conçus avec des fondations profondes et des dalles portées. « Finalement, nous avons opté pour une solution alternative innovante de renforcement du sol par des inclusions rigides, qui présentait l'avantage de simplifier le gros œuvre tout en diminuant les délais », explique Valéry Farhasmane. Les travaux de renforcement ont débuté le 1^{er} mars 2013 ; le 6 juin, le géomètre-expert commençait à intervenir pour l'implantation du gros œuvre et, dès juillet, les fondations pouvaient être coulées.

Grâce aux solutions techniques choisies et à une forte mobilisation des équipes engagées, les différents chantiers menés simultanément (bâtiments, mais aussi enrochement, belvédère, appontement, parvis, route, etc.) ont ensuite progressé assez rapidement. « A un moment, l'effectif est monté jusqu'à 400 personnes en comptant la partie VRD », raconte le conducteur de travaux. Remarquable par sa forme et sa taille, le monument a été conçu par les architectes pour se voir de loin et conférer une identité forte à la baie de Pointe-à-Pitre. S'appuyant habilement sur la topographie du site, il s'inscrit dans le tissu urbain, restituant le



quartier à ses habitants tout en offrant un accès à la mer. L'ensemble bâti comporte le bâtiment principal conçu pour accueillir les espaces d'exposition, organisé autour d'un patio central, relié par une arche métallique de 40 m à un second bâtiment abritant l'espace congrès et arts vivants. « Pour gagner du temps, nous avons choisi de couler des voiles de mur de 11 m de haut en un seul tenant », indique Valéry Fährasmane. Il a aussi fallu réaliser la passerelle aérienne de 275 m de long conçue par l'architecte Marc Mimram. Culminant à 11,5 m de hauteur, celle-ci enjambe le parvis et la route, reliant les bâtiments au morne Mémoire, petite colline en tuf aménagée en jardin panoramique.

Outre l'implantation du gros œuvre, le travail du géomètre-expert a permis de préparer le positionnement des éléments en façade (platines pour l'accroche de la charpente métallique et vitrages en partie basse) et de la passerelle. Livrée déjà montée, celle-ci devait venir reposer sur de fines piles et se raccorder précisément à la culée en tête de talus. « Le travail du géomètre-expert n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur », estime Rémy Delahousse. Pourtant, sur de tels chantiers, sa responsabilité est considérable. » Tous les points ont été implantés à l'aide d'une station totale assistée par vidéo Leica Viva TS15. Le volume de travail était conséquent pour le cabinet, Rémy Delahousse, chargé des phases de calcul, étant assisté

sur le terrain par une équipe de deux personnes. En tout, 625 heures ont été nécessaires pour l'implantation du gros œuvre (environ 700 points implantés, auxquels se sont ajoutés des relevés complémentaires, des contrôles de verticalité des murs, etc.), dont 60 % consacrées au travail de terrain et aux déplacements.

« Nous avons ensuite été recontactés pour travailler pour l'entreprise Castel et Fromaget (groupe Fayat) chargée de la charpente métallique. Le 19 novembre 2013, nous sommes donc retournés sur le chantier afin de procéder à l'implantation d'une vingtaine de points. Nous pensions alors que notre intervention se limiterait à une journée de travail... », se souvient Rémy Delahousse. Finalement, le cabinet consacrera 1 372 heures à l'implantation des platines d'ancrage de la charpente métallique (575 points) sur un peu plus d'un an, le travail s'avérant plus ardu que pour le gros œuvre et nécessitant une précision élevée. « Côté mer, nous manquions de recul pour implanter les points à 14 m de hauteur. Nous avons été obligés de fixer l'instrument sur une potence à 12 m sur le mur afin d'obtenir une inclinaison de la lunette convenable et suffisamment précise », explique le professionnel.

Le positionnement des platines devait tenir compte de la distance au béton de la résille argentée. Or, si le géomètre-expert avait pu procéder à une série de contrôles du gros œuvre sur une partie

du bâtiment, il n'y avait eu aucun contrôle sur les autres murs. Les relevés qu'il a effectués ont montré quelques erreurs et permis de dresser un état des lieux transmis au bureau d'études, qui a dû procéder à quelques ajustements.

« Nous avons respecté une précision comprise entre 5 et 6 mm. Au final, il n'y a eu aucun problème à l'assemblage ni pour la charpente, ni pour la passerelle », se félicite Rémy Delahousse. Hormis quelques petites difficultés de communication – des plans fournis par ses partenaires au dernier moment –, l'expérience s'est avérée très enrichissante. « Sur un an et demi, les travaux du Memorial ACTe ont représenté environ 40 % de notre chiffre d'affaires. Dans le contexte difficile de la Guadeloupe, il s'agissait d'une vraie opportunité, estime-t-il. Et c'était un chantier exceptionnel, probablement unique dans ma carrière... » D'autres équipes travaillent désormais d'arrache-pied pour que l'ouverture au public, prévue le 7 juillet, s'opère dans les meilleures conditions... On pourra alors découvrir l'exposition permanente confiée à François Confino, muséographe reconnu, qui entraînera les visiteurs dans un parcours immersif et interactif au cœur de l'histoire de la traite et de l'esclavage, mais aussi l'espace d'expositions temporaires dédié aux expressions artistiques contemporaines, ou encore les aménagements du morne Mémoire et de la promenade littorale... ■